

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 C 118

**Commission d'examen des candidatures
(eCandidat)
Année 2026-2027**

Diplôme : Licence

Mention : Professorat des écoles

Année d'étude : 2^{ème} année

Président de la commission	Stéphane GAUSSENT	<i>Professeur des universités</i>
Membres de la commission	Olivier GIPOULOUX Chloé FARIGOULE	<i>Maître de conférences</i> <i>PRCE</i>

Fait à Saint-Etienne, le 23 février 2026

La Directrice

Marilyn BEAUCHAUD


LA DIRECTRICE
FACULTE SCIENCES ET TECHNIQUES
M. BEAUCHAUD

Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne


Florent PIGEON

